



PIPELIFE 

preflex

STEINZEUG  
KERAMO 

  
Wienerberger

## Programme d'actionariat Wienerberger

SEREZ-VOUS ACTIONNAIRE DE WIENERBERGER ?

**QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES**

*statut 19/02/2021*

we are wienerberger

# Foire aux questions (1/4)

wienerberger

- > Que se passe-t-il si je quitte l'entreprise avant le terme de trois ans ?
  - > Les actions restent votre propriété
  - > Si vous les vendez avant le délai de trois ans, vous devrez payer des taxes sur le remboursement intégral.
- > Et si j'ai cotisé, mais que je quitte l'entreprise avant le 30 avril
  - > Le montant sera remboursé
- > Que se passe-t-il si je décède avant le délai de trois ans ?
  - > Les actions seront transmises à vos héritiers légaux. Ils devront payer des droits de succession sur eux.
- > Que se passe-t-il si je m'inscris au programme, mais que je ne fais pas de dépôt en temps voulu (avant le 2 avril) sur le "compte MyLeo" ?
  - > Vous n'acquerrez pas d'actions.
  - > Si l'argent arrive trop tard sur le "compte MyLeo", vous pouvez toujours le transférer sur votre compte bancaire personnel.

2/03/2021

- > Que faire si je souffre d'une maladie de longue durée et que je souhaite participer au programme ?
  - > Vous pouvez vous inscrire, mais si vous n'êtes plus payé par Wienerberger (mais par votre caisse d'assurance maladie), Wienerberger vous demandera de payer vos impôts et votre sécurité sociale.
- > Et si je suis en médiation de dettes ?
  - > Nous vous conseillons vivement de ne pas participer à ce programme d'actions. Cela ne serait pas non plus permis à l'égard de vos créanciers.
- > Que se passe-t-il si le cours de l'action de Wienerberger tombe en dessous du prix (après décote) auquel j'ai acheté l'action.
  - > Tant que vous ne vendez pas vos actions, vous n'avez pas réellement subi de perte. Vous choisissez d'attendre ou non des temps meilleurs.

2

## Foire aux questions (2/4)

wienerberger

### > Et si le groupe Wienerberger est racheté ?

- > L'acquéreur lancera une offre publique d'achat, à laquelle vous pourrez ou non souscrire. Si l'acquéreur a acquis suffisamment de droits de vote pour une part majoritaire, vous serez payé en actions ou en espèces.

### > Et si le groupe Wienerberger faisait faillite

- > Si aucun acheteur n'est trouvé, le groupe sera mis en liquidation. Vous pourriez alors perdre toute la valeur de votre investissement.

### > Puis-je réinvestir les dividendes ?

- > Les dividendes seront déposés sur votre compte bancaire personnel. Vous pouvez ensuite les utiliser vous-même pour le programme de l'année suivante.

### > Dois-je payer des frais pour le compte commercial ?

- > Vous ne devez pas payer de frais pour l'utilisation du compte de trading ou pour les transactions que vous effectuez via le compte MyLeo.

### > Puis-je utiliser le compte de courtage pour effectuer d'autres investissements en dehors du programme de participation ?

- > Non, ce n'est pas possible

### > Puis-je utiliser mon compte de trading personnel pour ce programme ?

- > Non, ce n'est pas possible

### > Le programme s'étend sur plusieurs années, le montant maximum est-il de 9 000 euros par an ou sur l'ensemble du programme ?

- > Par année

### > L'employeur a-t-il un aperçu des contributions individuelles par nom ?

- > Un groupe très limité de personnes au sein du service du personnel. Cette information est nécessaire pour calculer l'avantage en nature.

## Foire aux questions (3/4)

wienerberger

- > Et si les employés du groupe investissaient massivement, cela pourrait-il avoir un effet sur le prix de l'action (augmentation du prix) ?
  - > Le programme d'actions permet d'acheter des actions existantes. Il n'est pas prévu d'émettre de nouvelles actions.
  - > Chaque jour, 221 000 actions de la WB AG sont négociées en moyenne. Au total, 115,2 millions d'actions sont cotées à la bourse de WB AG.
  - > Les achats pour le programme seront répartis sur une période plus longue. En outre, le nombre total d'investissements dans une tranche sera limité à 13,5 millions d'euros.
  - > Par conséquent, la probabilité que le prix augmente en raison de ce programme est très faible, voire inexistante.

- > La fondation elle-même peut-elle faire faillite ou être dissoute ?
  - > Le risque que la fondation fasse faillite est très faible, voire inexistant. Mais même en cas de faillite, vous restez propriétaire de l'action. Si la fondation fait faillite, vous ne pouvez pas perdre vos actions.
  - > Il en va de même en cas de liquidation de la fondation.
- > Que se passe-t-il s'il y a une différence entre le montant transféré via MyLeo et le montant déposé sur le compte de trading avant le 2 avril 2021 ?
  - > Si le montant transféré via MyLeo > montant versé : seul le montant versé sera utilisé pour acheter des actions.
  - > Si le montant transféré via MyLeo < montant déposé : le montant transféré via MyLeo sera utilisé pour acheter des actions. L'excédent sera remboursé sur votre compte bancaire personnel.

# Foire aux questions (4/4)

wienerberger

> Que devez-vous remplir dans votre déclaration d'impôt pour pouvoir récupérer la retenue à la source ?

> Vous devez indiquer la retenue d'impôt que vous souhaitez récupérer dans les champs ci-dessous

> "Vous ne pouvez déduire le précompte mobilier que pour un montant maximum de 800 euros (exercice d'imposition 2021, revenus 2020) en dividendes. Comme le taux maximum de retenue à la source est de 30 %, vous pouvez donc récupérer un maximum de 240 euros de retenue à la source qui a été retenue (800 euros x 30 %). Il est donc préférable d'opter pour l'exonération des dividendes auxquels s'applique le taux de retenue à la source le plus élevé". Ce montant de 800 euros est indexé chaque année.

<https://financien.belgium.be/nl/particulieren/belastingvoordelen/vrijstelling-dividenden#q3>

Vak VII - INKOMSTEN VAN KAPITALEN EN ROERENDE GOEDEREN		
<b>A. INKOMSTEN VAN KAPITALEN VOÛR AFTREK VAN DE INNINGS- EN BEWARINGSKOSTEN</b>		
<b>1. Niet verplicht aan te geven inkomsten en verrekenbare roerende voorheffing op vrijgestelde inkomsten</b>		
a) Niet verplicht aan te geven inkomsten (die niet van de personenbelasting zijn vrijgesteld):		
1) met roerende voorheffing van 30 %:	1160-04 .....	2160-71 .....
2) met roerende voorheffing van 20 %:	1161-03 .....	2161-70 .....
3) met roerende voorheffing van 17 %:	1435-20 .....	2435-87 .....
4) met roerende voorheffing van 15 %:	1162-02 .....	2162-69 .....
5) met roerende voorheffing van 10 %:	1163-01 .....	2163-68 .....
6) met roerende voorheffing van 5 %:	1436-19 .....	2436-86 .....
b) Verrekenbare roerende voorheffing ingehouden op dividend die (voor maximaal 800 euro (1)) van de personenbelasting zijn vrijgesteld:	1437-18 .....	2437-85 .....
<b>2. Verplicht aan te geven inkomsten</b>		

> Puisque nous travaillons avec une fondation, pouvons-nous encore récupérer la retenue à la source ?

> Ce n'est pas la fondation qui verse le dividende. Le dividende est versé directement par Wienerberger AG à l'actionnaire salarié via le compte de titres.

> Ce programme d'actionariat peut-il alors être inclus dans n'importe quel plan de cafétéria ?

> Nous souhaitons maintenir une distinction stricte entre les éléments de rémunération et cette manière avantageuse d'investir.

PIPELIFE 

  
**Wienerberger**

STEINZEUG   
**KERAMO**  
A member of Wienerberger AG

preflex  group

## Questions

- > Envoyez un message à : [weshare.belgium@wienerberger.com](mailto:weshare.belgium@wienerberger.com)
- > Vous pouvez également contacter votre directeur d'usine local ou votre responsable en ressources humaines.

